



**DISPARITION DU POSTE PA DU SPIP
AU FUTUR CD DU COMTAT VENAISSIN :
QUAND L'ADMINISTRATION ENTERRE SES PROMESSES...**

Alors que l'ALIP de CARPENTRAS va connaître de profonds changements avec l'ouverture du centre de détention du Comtat Venaissin au mois de décembre 2026, l'administration a décidé que le SPIP du milieu fermé démarrerait l'aventure sans personnel administratif !

Si un poste d'adjoint administratif était initialement prévu sur l'organigramme théorique, l'administration a récemment indiqué au service qu'il n'y aurait pas de création de poste en avançant, comme « argument », l'existence d'une résidence administrative commune avec un MO qui dispose déjà de 2 adjoints administratifs, nombre jugé suffisant pour gérer les pôles administratifs et d'accueil des MO et MF.

Selon l'administration, l'antenne mixte de CARPENTRAS atteindra le seuil de 1400 PPSMJ suivies, mais pas celui des 1551 PPSMJ, « condition nécessaire fixée dans un tableur Excel » pour qu'un 3ème poste d'adjoint administratif soit créé !

L'administration a-t-elle conscience que le MO de CARPENTRAS et le futur milieu fermé ne se situent pas sur la même commune et sont séparés par une distance de 17 km ???

Aurait-elle oublié que le MO de CARPENTRAS a besoin de deux adjoints administratifs à temps plein ???

L'administration a-t-elle conscience que le service du milieu fermé du centre de détention du Comtat Venaissin ouvrira sans personnel administratif et que l'organisation et le fonctionnement d'un service ne peuvent être dictés par un tableur Excel ne prenant pas en considération la situation réelle du service ???

A-t-elle compris que cela impacterait tant les personnels du SPIP que ceux de l'établissement ou encore les personnes détenues ???

Malgré la multiplication des relances pour que ce 3ème poste d'adjoint administratif soit ouvert à la mobilité de mars 2026, force est de constater que l'administration continue de faire la sourde oreille et entend plonger les personnels du SPIP du centre de détention du Comtat Venaissin dans des conditions de travail dégradées dès l'ouverture de l'établissement !

Voilà qui est encourageant pour les futurs personnels...

Afin que l'ouverture du centre de détention du Comtat Venaissin puisse se réaliser dans de bonnes conditions, nous exigeons que le 3ème poste d'adjoint administratif, initialement prévu dans l'organigramme de référence du SPIP milieu fermé, soit ouvert et proposé en additif à la mobilité en cours !

Avignon, le 25/03/2026